

# FICHE DE POSTE : ANIMATEUR.TRICE VIE SOCIALE ET PARTAGEE



## ANIMATEUR – COORDINATEUR DE LA VIE SOCIALE ET PARTAGEE

**Contexte** L'Association Amélie La Vie a créé Les Colibris, un habitat inclusif pour des adultes cérébrolésés en situation de handicap. Ce dispositif représente une alternative à la vie en institution ou au sein du domicile parental. C'est une forme innovante qui nécessite des ajustements et une implication humaine forte pour parvenir à rendre les colocataires acteurs de leur quotidien, au plus proche d'une vie classique chez soi tout en prenant en compte les spécificités et besoins d'accompagnement liés à leur handicap.

Les locataires, bénéficiaires du dispositif, sont accompagnés au quotidien par une équipe d'aidants professionnels pouvant dépendre de plusieurs employeurs.

L'animateur est salarié par l'Association garante du dispositif.

**Mission générale** Représentant de l'Association Amélie La Vie, l'animateur est garant :

- Du bon accompagnement des locataires, leur permettant de vivre chez eux, en sécurité, au plus proche de leurs envies et souhaits tout en tenant compte des spécificités liées à leurs handicaps
- De la qualité et de la mise en œuvre – en lien étroit avec les employeurs des aidants professionnels – du projet de vie sociale et partagée
- Du respect des valeurs de l'association au sein de l'habitat et autour du projet

**Missions détaillées** **En lien avec les employeurs des aidants professionnels**, l'animateur veille à la **qualité de l'accompagnement** des locataires, mais aussi à leur **bien-être moral et physique**.

Il s'assure que les locataires sont impliqués au maximum de leurs capacités tant dans la prise de décision que dans la réalisation de chacune de leurs activités. Dans ce cadre, l'animateur est amené à :

- **Participer** à des activités intérieures ou extérieures avec les locataires et leur équipe d'accompagnement
- **Organiser et animer les temps d'échanges** nécessaires avec les aidants professionnels pour assurer la cohérence et la qualité de l'accompagnement à la vie sociale et partagée
- Répondre aux sollicitations des employeurs des aidants professionnels pour **participer aux temps d'échange** nécessaires au respect des missions confiées à leurs salariés

- **Développer le réseau** et assurer la **coordination** des partenaires extérieurs :
  - o Intervenants médicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, médecins, spécialistes...)
  - o Réseau de bénévoles
  - o Tissu associatif et activités locales
  - o Partenaires institutionnels : Métropole de Lyon, MDPH, CNSA
- Instaurer des temps de communication avec les colocataires, notamment pour interroger leur ressenti
- Veiller à la qualité des transmissions réalisées par les aidants professionnels
- Être force de proposition, en lien étroit avec tous les intervenants, pour limiter voire supprimer les contraintes réduisant le potentiel d'action et/ou de décision des locataires

L'animateur a pour responsabilité la création, la mise à jour, et la mise en œuvre **du projet de vie sociale et partagée** du dispositif. Pour cela, il a pour missions de :

- **Conduire des entretiens et réunions** avec tous les intervenants internes et externes impliqués dans le projet d'inclusion (locataires, familles, Association Amélie la Vie, service d'accompagnement, partenaires, MDPH, SAMSAH...)
- **Formaliser** les comptes rendus de ces échanges et les partager aux intervenants concernés
- Rédiger le projet de vie sociale et partagée de la location et le soumettre aux personnes concernées (locataires, famille, Association)
- Veiller à ce que les projets personnels ainsi que le planning d'activités des locataires soient en **cohérence** avec le projet de vie sociale et partagée
- Animer la vie au sein de la location, en relation étroite avec les aidants professionnels et leurs employeurs
- Proposer des idées et les développer dans une dynamique de réseau local afin de **favoriser l'intégration des locataires au sein de la société**, en relation étroite avec les aidants professionnels et leurs employeurs
- Gérer le **budget de la location**
  - o **Recueillir et centraliser** les informations et justificatifs de paiement fournis par les employeurs des aidants professionnels
  - o **Saisir** l'ensemble des opérations et les justificatifs associés dans l'outil de gestion comptable mis à sa disposition par l'Association
  - o Veiller à la bonne utilisation du budget global de la location
  - o Questionner les employeurs des aidants professionnels en cas d'erreur ou manquement
- **Rendre des comptes** sur la mise en œuvre du projet de vie sociale et partagée aux familles des locataires ainsi qu'à l'Association Amélie La Vie via des **transmissions** mais aussi des **temps d'échange**

L'animateur est enfin **garant du partage et du respect des valeurs** de l'Association Amélie La Vie au sein de la location.

Il doit dans ce cadre :

- Travailler dans une **relation de confiance et de partenariat** avec les membres de l'équipe d'aidants professionnels et leurs employeurs
- Incarner et véhiculer les valeurs de l'association au quotidien

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représenter un point de contact fiable, en capacité d'écouter et de rassurer les différentes personnes concernées (familles, locataires, service d'accompagnement, intervenants extérieurs...) sur le projet et sur leur place dans celui-ci</li> <li>- Favoriser l'harmonie générale et le climat de solidarité autour des locataires</li> </ul>
<b>Conditions d'intervention</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 35h par semaine – horaires à adapter en fonction des activités des locataires et des contraintes personnelles (activités ponctuelles soirs ou week-ends à prévoir)</li> <li>- Lieu de travail : Les Colibris à Sathonay-Camp : bureau des intervenants et de l'AVP dédié, au sein de la salle commune, interventions au sein du domicile des colocataires</li> <li>- Déplacements à prévoir pour l'accompagnement en activités</li> <li>- Téléphone et ordinateur de fonction</li> </ul>
<b>Profil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplôme souhaité dans le domaine médico-social</li> <li>- Première expérience professionnelle souhaitée dans le secteur social</li> <li>- Bonne connaissance globale des aspects juridiques et sociaux du secteur handicap</li> <li>- Permis B obligatoire et véhiculé (des déplacements sont à prévoir)</li> <li>- Qualités humaines : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Sensibilité forte au handicap</li> <li>o Empathie, aisance relationnelle, capacité à fédérer différents intervenants autour d'un projet ou d'une cause</li> <li>o Rigueur et sens de l'organisation</li> <li>o Qualités rédactionnelles et aisance dans l'utilisation des outils informatiques</li> <li>o Capacité à gérer un budget</li> <li>o Disponibilité et adaptabilité</li> <li>o Empathie</li> <li>o Capacité à se remettre en question, interroger sa pratique, être force de proposition et à évoluer dans un environnement mouvant et innovant</li> </ul> </li> </ul>

***Le Poste est à pourvoir dès le mois de septembre 2024 pour accompagner l'ouverture du projet habitat inclusif, sous forme de CDI, 35 heures/semaine, salaire à négocier selon expérience.***

Le lieu d'exercice est principalement basé à Sathonay-Camp.  
Envoyer lettre de motivation et CV à [rh@amelielavie.com](mailto:rh@amelielavie.com)